

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1598

20 juin 2014

SOMMAIRE

Aigle Investissements S.A.	76660	Building and Office Investment S.A.	76686
AI Global Investments GP S.à r.l.	76669	Canovas S.A.	76687
Albavis S.A.	76660	Clear Sky	76686
Albavis S.A.	76663	Cross Media Publishing S.à r.l.	76687
Albemarle Equity S.A.	76704	Décors-Cuisines Sàrl	76686
Albemarle Equity S.A.	76704	De Longhi Industrial S.A.	76686
Alcentra Mezzanine No. 1 S.à r.l.	76659	Fleet Street Investments	76687
Alias Investment	76704	Gem Energy S.à r.l.	76703
Amazon EU S.à r.l.	76661	GEMS Property Holdings Sàrl	76703
Anaïs	76663	HGSC 3 S.A.	76702
Argon Corporate S.à r.l.	76659	Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l.	76689
Association Culturelle Turco-Luxembourgeoise	76658	Lux Holdings S. à r.l.	76687
Atoll International S.A.	76660	Mezzanine Investment 2013 S.à r.l.	76703
Bati Steel S.à r.l.	76668	Tourbillon S.à r.l.	76685
BELGACOM Finance S.A.	76661	Transport Liquide International S.A.	76668
Bertone Glass Luxembourg S.à r.l.	76661	Trek Invest S.A.	76667
B-Investment S.A.	76662	Vespa A S.C.A.	76658
Blackhawk Capital I S.C.S.	76662	Via Com S.A. - SPF	76662
Blackhawk Coop S.A.	76704	Wall Street Institute Kft, Luxembourg Branch	76659
Brommeli Sàrl	76688	Weber & Wagner S.A.	76685
B. Thyssen & Cie	76658	Wolverine Holdings, S.à r.l.	76660

Vespa A S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.458.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2014.

Référence de publication: 2014055718/10.

(140063570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

B. Thyssen & Cie, Société en Commandite simple.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue du Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 159.963.

DISSOLUTION

Extrait du Rapport de l'Assemblée générale extraordinaire des associés de B. Thyssen & Cie

L'assemblée des associés est tenue, extraordinairement, au siège social en date du 18 avril 2014 à 16 heures.

1. L'Assemblée décide la dissolution de la société B. Thyssen & Cie avec effet rétroactif au 28/02/2014. Au 28/02/2014, la société est donc dissoute et liquidée.

2. L'Assemblée approuve que les livres comptables et documents sociaux de la société seront conservés à l'adresse suivante: 5, rue Prince Jean L-4740 Pétange et ce pour une durée minimale de cinq ans.

Toutes les résolutions sont prises à l'unanimité des voix.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 16 heures 30 après signature du présent procès-verbal par les membres du bureau.

Stéphanie Van Pouck / Bram Thyssen.

Référence de publication: 2014055840/18.

(140064340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Association Culturelle Turco-Luxembourgeoise, Association sans but lucratif.

Siège social: L-8315 Olm, 16, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg F 566.

Extrait de l'assemblée générale du 16 mars 2014

- Conformément à l'article 15 des statuts coordonnés, voici le nouveau régime de signature d'utilisation du compte bancaire de l'association culturelle turco-luxembourgeoise:

- Signature individuelle de tout membre du Conseil pour toute engagement ne dépassant pas EUR 500- (cinq cents euros)

- Signature conjointe du Président ou d'un Vice-président et d'un membre du Conseil pour toute engagement ne dépassant pas EUR 2.500- (deux mille cinq cents euros)

- Signature conjointe du Président ou d'un Vice-président et deux membres du Conseil pour toute engagement dépassant pas EUR 2.500- (deux mille cinq cents euros)

- Conformément à l'article 5 des statuts voici le changement:

La cotisation annuelle à régler par les membres effectifs et honoraires est à déterminer par L'Assemblée Générale, est comme suit:

Membre individuel EUR 50 (donne droit de vote à l'AG d'une voix)

Membre familial EUR 75 (donne droit de vote à l'AG de deux voix)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Association Culturelle Turco-Luxembourgeoise

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014055833/26.

(140064349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Wall Street Institute Kft, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 145.776.

Les comptes annuels de la société de droit étranger au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

David Kedwards
Branch Manager

Référence de publication: 2014055732/12.

(140064055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

Alcentra Mezzanine No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 107.703.

- Monsieur Jens Hoellermann a démissionné de ses fonctions en tant que gérant de la Société avec effet au 31 décembre 2013.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- M. Simon Barnes, gérant
- M. Ian Kent, gérant
- M. Iain Fraser Macleod, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014055791/15.

(140064259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Argon Corporate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 120.442.

EXTRAIT

1) Il résulte d'une convention de cession de parts sociales exécutée en date du 14 novembre 2013 et avec effet au 27 février 2014:

- que la société CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II S.C.A. a transféré 71 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- chacune, qu'elle détenait dans la Société à la société: CEDOBAR 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109022.

2) Il résulte d'une convention de cession de parts sociales exécutée en date du 14 novembre 2013 et avec effet au 27 février 2014:

- que la société CAPTIVA CAPITAL PARTNERS II S.C.A. a transféré 29 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- chacune, qu'elle détenait dans la Société à la société: CEDOBAR 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104850.

A compter du 27 février 2014, les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- CEDOBAR 2 S. à r.l.: 71 parts sociales
- CEDOBAR 3 S.à r.l.: 29 parts sociales

Luxembourg, le 17 avril 2014.

Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2014055831/27.

(140064288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Wolverine Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 184.784.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 avril 2014.

Référence de publication: 2014055736/10.

(140063477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

Albavis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 141.250.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-8008 Strassen, le 1^{er} avril 2014.

Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014055815/11.

(140064678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Aigle Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 172.789.

EXTRAIT

L'un des administrateurs de la société a changé d'adresse professionnelle comme suit:

- M. Simon Henin a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014055789/12.

(140064586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Atoll International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 1, rue Bender.
R.C.S. Luxembourg B 183.762.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 28 mars 2014 à 10:00 heures, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs en la personne de Monsieur Marc Koeune, Monsieur Michaël Zianveni, Madame Andrea Dany et Madame Marie-Anne Back.

Et nomme en leur remplacement avec effet immédiat:

- Monsieur Marc Vanhellemont, né le 13 décembre 1969 à Moresnet -Belgique et domicilié professionnellement au 1, rue Bender L-1229 Luxembourg;

- Monsieur Heiner Hartwich, né le 19 juillet 1963 à Berlin - Allemagne et domicilié au 2, rue Mercier L- 8186 Kopstal;

- Madame Martine Bruwier, née le 8 juillet 1970 à Verviers- Belgique et domiciliée professionnellement au 1, rue Bender L-1229 Luxembourg

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

2. L'assemblée décide de transférer le siège social au 1, rue Bender, L-1229 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014055835/21.

(140064252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Amazon EU S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,00.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 101.818.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion prévue par l'article 316 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2013 de sa société mère ultime, Amazon.com, Inc. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2014.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014055797/15.

(140064151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Bertone Glass Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 183.908.

EXTRAIT

Il découle d'un acte de cession de parts sous seing privée en date du 15/04/2014

Que le capital de la société "BERTONE GLASS LUXEMBOURG SARL", se trouve dorénavant réparti comme suit:

- Monsieur BIGLINO Marco, ingénieur, né le 20 août 1962 à Gênes (Italie), demeurant au 7, avenue des Bains L- 5610 MONDORF-LES-BAINS.	100 parts
Total des parts:	100 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 15/04/2014.

Signature.

Référence de publication: 2014055855/15.

(140064203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

BELGACOM Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 56.822.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, le 20 mars 2014

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 20 mars 2014 que:

- L'assemblée générale des actionnaires nomme comme administrateurs les personnes suivantes:

- * Mme Laurence Kervyn de Meerendré
- * M. Olivier Moumal
- * M. Vikrant Mehta
- * M. Paul Mousel

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2015 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2014.

- L'assemblée générale des actionnaires renomme Deloitte SA, 560 rue de Neudorf, L- 2220 Luxembourg, représentée par M. T. Pfeiffer comme réviseur d'entreprises agréé. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir en 2015 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Belgacom Finance S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014055851/24.

(140064701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Via Com S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 56.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014055728/9.

(140063525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

Blackhawk Capital I S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.633.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 31 mars 2014, Blackhawk Coop S.A., en qualité d'associé gérant commandité de Blackhawk Capital I S.C.S. a transféré le siège social de cette dernière société au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2014.

Par ailleurs Blackhawk Coop S.A., laquelle société cumule les qualités 1) d'associé commandité et 2) de gérant de Blackhawk Capital I S.C.S. a transféré son propre siège social au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014055844/16.

(140064458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

B-Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 143.458.

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration et par l'assemblée générale des actionnaires en date du 2 avril 2014

1. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

2. Monsieur Roeland DE GRAAF, administrateur de sociétés, né à Hilversum (Pays-Bas), le 23 décembre 1985, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

3. Le nombre des administrateurs a été augmenté de trois à quatre.

4. Madame Ingrid CERNICCHI a été renouvelée dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

5. Madame Monique JUNCKER a été renouvelée dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

6. Monsieur Hans DE GRAAF a été renouvelé dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

7. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été renouvelée dans son mandat de commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Madame Monique JUNCKER et Madame Ingrid CERNICCHI, administrateurs, et de Monsieur Hans DE GRAAF, administrateur et de président du conseil d'administration, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 18 avril 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour B-Investment S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014055841/29.

(140064622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Albavis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 141.250.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-8008 Strassen, le 1^{er} avril 2014.
Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014055816/11.

(140064679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Anaïs, Société Anonyme.

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 186.262.

STATUTS

L'an deux mil quatorze, le dix avril

Par-devant Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz,

A comparu:

Madame Claude VENAULT, née le 11 novembre 1929 à Schaerbeek (B), demeurant à B-1030 Schaerbeek, 1, Clos des Fleurs

représentée par Monsieur Omer COLLARD demeurant à L-9530 Wiltz, 24, Gand-Rue, en vertu d'une procuration sous seing privée, annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Laquelle comparante, tel que représentée, a déclaré constituer une société anonyme dont elle arrête les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par la personne ci-avant qualifiée et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de «ANAÏS»

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Wiltz.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société a pour objet l'import et l'export de textiles, de vêtements et de lingerie.

Elle a aussi pour objet la représentation dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères.

Elle peut prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou toutes autres manières, de valeurs immobilières de toutes espèces, la gestion, la mise en valeur du portefeuille qu'elle possèdera, l'acquisition, la cession, la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et autres droits intellectuels et immatériels ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter

La société peut prêter et emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

La société a encore pour objet toutes opérations de nature immobilières, notamment: l'achat, la vente, la construction, la location de tous biens immobiliers, ainsi que toutes opérations financières et mobilières qui se rattachent directement à son objet ou qui sont simplement susceptibles d'en permettre la promotion ou la réalisation.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente-deux mille euros (32.000.-€) représenté par cent (100) actions de trois cent vingt euros (320.- Euros) chacune.

Art. 6. Les actions sont et resteront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil d'administration.

Si la société ne comporte qu'un associé unique le conseil d'administration peut être composé par un seul administrateur. Dès que l'assemblée générale constate l'existence de plus d'un associé il y aura lieu de nommer un conseil d'administration composé de trois membres au moins.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. Ce représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne peut révoquer son représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autres causes, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. L'administrateur unique exerce les fonctions dévolues au conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Pour le calcul du quorum, sont réputés présents les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration, les personnes qui assistent par visioconférence ou des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue. Pareille réunion est réputée se dérouler au siège de la société.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur ou par l'administrateur unique. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou par l'administrateur unique.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Ils sont autorisés à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique.

Art. 11. Le conseil ou l'administrateur unique peuvent déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs spéciaux, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée valablement soit par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière dans le cadre de cette gestion.

Si la société fonctionne au moyen d'un administrateur unique ce dernier engage valablement la société en toute circonstance par sa seule signature.

Art. 13. Les administrateurs ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil d'administration ou à assister l'administrateur unique à la gestion de la société sont tenus de ne pas divulguer, même après la cessation de leurs fonctions, les informations dont ils disposent sur la société anonyme et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la société, à l'exception des divulgations exigées ou admises par une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou dans l'intérêt public.

Art. 14. La surveillance financière de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Assemblée générale des actionnaires

Art. 15. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Si la société est constituée par un associé unique ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le troisième jeudi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures. L'assemblée générale annuelle doit être tenue dans les six mois de la clôture de l'exercice et la première assemblée générale peut avoir lieu dans les dix-huit mois suivant la constitution.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. Le conseil d'administration, l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un dixième du capital social le demandent.

Art. 18. Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévues par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Le calcul du quorum se fait selon les modalités prévues par la loi. Sont réputés présents pour ce calcul les actionnaires qui participent à la réunion du conseil d'administration les personnes qui assistent par visioconférence ou des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique.

Année sociale - Bilan

Art. 19. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

Art. 20. Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration ou de l'administrateur unique l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Ils détermineront le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Dissolution - Liquidation

Art. 21. La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 22. Disposition générale. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2014.

Souscription et libération

La comparante préqualifiée a souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Madame Claude VENAULT, prénommée,	100 actions
Total:	100 actions

Toutes les actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de cinquante pour cent (50%) de sorte que la somme de seize mille euros (16.000,00.-EUROS) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément

Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Avertissement

Le notaire instrumentaire a rendu attentif la comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Coût, Évaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1050.-€

Décisions de l'associé unique

Et à l'instant la comparante pré qualifiée, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs et des commissaires aux comptes est fixé à un.
- 2) Est appelée aux fonctions d'administrateur:
 - Madame Laurence CAVEYE, née le 3 janvier 1969 à Schaarbeek, demeurant à L-9530 Wiltz, 4, Grand-Rue,
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - Monsieur Omer COLLARD, administrateur de sociétés, demeurant à L-9530 Wiltz, 24, Grand-Rue.
- 4) Les mandats de l'administrateur et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2019.
- 5) Le siège social est établi à L-9530 Wiltz, 24, Grand-Rue
- 6) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature de l'administrateur unique.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Collard, Joëlle SCHWACHTGEN.

Enregistré à Wiltz, le 17 avril 2014. Relation: WIL/2014/263. Reçu soixante-quinze euros (75 €).

Le Receveur (signé): Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société pour servir à des fins administratives.

Wiltz, le 17 avril 2014.

Référence de publication: 2014055827/201.

(140064610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Trek Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 180.581.

L'an deux mille quatorze, le quatre avril.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée «TREK INVEST S.A.», ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 180.581.

Ladite société a été constituée originairement suivant acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg en date du 26 septembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2820 du 11 novembre 2013. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 26 mars 2014, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social souscrit actuel de la société s'élève à trois millions six cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingts Euros (3.644.980.-EUR), représenté par onze mille sept cent cinquante-huit (11.758) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310.- EUR) chacune.

L'assemblée désigne comme président Monsieur Seymour AHMADOV, directeur de sociétés, demeurant professionnellement au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Marilyn KRECKÉ, employée privée, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, demeurant professionnellement à la même adresse.

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les membres du bureau et le notaire. Ladite liste ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

II. Qu'il résulte de la liste de présence précitée que toutes les onze mille sept cent cinquante-huit (11.758) actions représentatives du capital social de la société, sont dûment présentes ou représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les différents points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit sans convocation préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation de capital à concurrence de cinq millions deux cent onze mille quatre cent dix Euros (5.211.410,- EUR), en vue de porter le capital social de son montant actuel de trois millions six cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingts Euros (3.644.980,- EUR) à huit millions huit cent cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-dix Euros (8.856.390.- EUR), par l'émission de seize mille huit cent onze (16.811) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (310.-EUR) chacune,

à souscrire au pair et à libérer intégralement par un actuel actionnaire «OTOROUT SYSTEMS LIMITED» par apport en espèces.

2. Modification subséquente de l'article 3, alinéa 1^{er} des statuts de la société.

3. Divers.

Ensuite l'assemblée après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après avoir délibéré a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de cinq millions deux cent onze mille quatre cent dix Euros (5.211.410,- EUR), en vue de porter le capital social de son montant actuel de trois millions six cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingts Euros (3.644.980,-EUR) à huit millions huit cent cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-dix Euros (8.856.390.- EUR), par l'émission de seize mille huit cent onze (16.811) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (310.- EUR) chacune,

à souscrire au pair et à libérer intégralement par un actuel actionnaire «OTOROUT SYSTEMS LIMITED» par apport en espèces, ensemble avec une prime d'émission s'élevant à la somme de soixante-treize Euros vingt-cinq Eurocent (EUR 73.25).

Les autres actionnaires, renoncent expressément à leur droit de souscription à de nouvelles actions.

Souscription - Libération

Et à l'instant, seize mille huit cent onze (16.811) actions nouvelles d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (310.- EUR) chacune ont été souscrites par un actionnaire actuel «OTOROUT SYSTEMS LIMITED.», ici valablement représentée par Monsieur Seymour AHMADOV, prénommé, en vertu d'une procuration signée «ne varietur» par la partie comparante et le notaire instrumentaire, laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumis avec elle aux formalités de l'enregistrement,

et entièrement libérée en espèces, de sorte que le montant de cinq millions deux cent onze mille quatre cent dix Euros (5.211.410,- EUR), ensemble avec une prime d'émission de soixante-treize Euros vingt-cinq Eurocent (EUR 73.25), soit au total la somme de cinq millions deux cent onze mille quatre cent quatre-vingt-trois Euros et vingt-cinq Eurocent (5.211.483,25 EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'assemblée décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts de la société, afin de lui donner la nouvelle teneur suivante:

« **Art. 5. (alinéa 1^{er}).** Le capital souscrit est fixé à huit millions huit cent cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-dix Euros (8.856.390.- EUR) représenté par vingt-huit mille cinq cent soixante-neuf (28.569) actions nominatives de trois cent dix Euros (310.- EUR) chacune.»

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Déclaration - Evaluation des frais

Le notaire déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite au présent acte, est estimé approximativement à trois mille neuf cents euros (3.900.- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg aux lieu et date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, l'autre actionnaire ayant signé également.

Signé: S. Ahmadov, M. Krecké, G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 08 avril 2014. LAC/2014/16681. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur ff. (signée): Carole FRSING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014054195/89.

(140061434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Bati Steel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7795 Bissen, 12, Zone Artisanale et Commerciale Klengbusbiereg.

R.C.S. Luxembourg B 168.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014055847/9.

(140064106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Transport Liquide International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 91.663.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 17 avril 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014055683/10.

(140063481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

AI Global Investments GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 186.176.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-eighth of March.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

“Advent Dahlia Luxembourg Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.620,

“Advent Miro (Luxembourg) Top Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 144.534,

“Advent Monext (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 142.559,

“Advent Clinic (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 76, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.827,

“Advent Water (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 148.135,

“Advent EuroHealth (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.038,

“Advent Libri (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.266,

“Advent Diamond (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.517,

“Advent Phoenix (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 152.885,

“Advent Ship (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.655,

“Advent Calgary (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 155.902,

“Advent Key (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 156.001,

“Advent Tower (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 157.931,

“Advent Therapy (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 158.707,

“Advent Hera (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159.299,

“Advent Power (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.935,

“Advent PPF (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.906,

“Global Pharm Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 161.892,

“Advent Regulus (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 167.842,

“Advent Talc (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162.248,

“Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 162.821,

“Advent Haddock (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 163.692,

“Advent Heart (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 164.059,

“Advent OT (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 164.594,

“Al Keyemde (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 171.454,

“Al Chem (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 76, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 171.888,

“Al Eskimo (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 172.631,

“Al Green (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 173.206,

“Al Green (Luxembourg) Holding II S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 173.209,

“Al Garden (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 173.922,

“Al Commitment LatAm (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 177.718,

“Al Commitment LatAm (Luxembourg) II Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 177.756,

“Al Candelaria (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 183.711,

“Al Avocado (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 185.432,

all the above parties here represented by Maître Linda HARROCH, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 27 March 2014.

Said proxies, initialled ne varietur by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they declare organized among themselves and the articles of incorporation of which shall be as follows:

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "AI Global Investments GP S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects.

3.1 The object of the Company is to act as general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations or memberships or similar corporate structures and especially to act as general partner of AI Global Investments & Cy S.C.A. ("Master SCA").

3.2 The Company may own participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, acquire by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.3 The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, and to the issuance of debentures.

3.4 In a general fashion the Company may grant assistance to affiliated or group companies as well as to any other entity that is or will be investing in affiliated or group companies and to any other entity it is interested in, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.5 The Company may act as a director of other companies and to manage such companies, which must not necessarily be subsidiaries of the Company.

3.6 The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The Company's share capital is set at thirty-nine thousand eight hundred and fifteen Euros (EUR 39,815.00) divided into three million nine hundred and eighty-one thousand five hundred (3,981,500) GP tracking shares (the "GP Tracking Shares"), each having a par value of one cent (EUR 0.01) and subdivided into:

1. one hundred and twenty-five thousand (125,000) GP tracking shares A (the "GP Tracking Shares A"),
2. one hundred and twenty-five thousand (125,000) GP tracking shares B (the "GP Tracking Shares B"),
3. one hundred and twenty-five thousand (125,000) GP tracking shares C (the "GP Tracking Shares C"),
4. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares D (the "GP Tracking Shares D"),
5. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares E (the "GP Tracking Shares E"),
6. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares F (the "GP Tracking Shares F"),
7. one hundred and twenty-five thousand (125,000) GP tracking shares G (the "GP Tracking Shares G"),

8. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares H (the "GP Tracking Shares H"),
9. one thousand five hundred (1,500) GP tracking shares I (the "GP Tracking Shares I"),
10. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares J (the "GP Tracking Shares J"),
11. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares K (the "GP Tracking Shares K"),
12. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares L (the "GP Tracking Shares L"),
13. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares M (the "GP Tracking Shares M"),
14. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares N (the "GP Tracking Shares N"),
15. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares P (the "GP Tracking Shares P"),
16. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares Q (the "GP Tracking Shares Q"),
17. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares R (the "GP Tracking Shares R"),
18. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares S (the "GP Tracking Shares S"),
19. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares T (the "GP Tracking Shares T"),
20. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares U (the "GP Tracking Shares U"),
21. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares V (the "GP Tracking Shares V"),
22. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares W (the "GP Tracking Shares W"),
23. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares X (the "GP Tracking Shares X"),
24. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares Y (the "GP Tracking Shares Y"),
25. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares 1 (the "GP Tracking Shares 1")
26. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares 2 (the "GP Tracking Shares 2"),
27. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares 3 (the "GP Tracking Shares 3")
28. two hundred and forty thousand (240,000) GP tracking shares 4 subdivided into (i) one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares 4A shares and (ii) one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking 4B shares (together the "GP Tracking Shares 4"),
29. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares 5 (the "GP Tracking Shares 5");
30. two hundred and forty thousand (240,000) GP tracking shares 6 subdivided into (i) one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares 6A and (ii) one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares 6B (together the "GP Tracking Shares 6");
31. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares 7 (the "GP Tracking Shares 7"); and
32. one hundred and twenty thousand (120,000) GP tracking shares 8 (the "GP Tracking Shares 8").

5.2 Each class of GP Tracking Shares will be related to a class of GP management shares issued or to be issued by Master SCA to the Company (the "GP Management Shares") as set out in an investment agreement which might be entered into between each of the existing or future shareholders, the general partners of Master SCA and the Company (the "Investment Agreement"). It should also be noted that Master SCA is to issue from time to time the LP tracking shares to be subscribed for by the Shareholders of the Company (the "LP Tracking Shares").

5.3 Each class of GP Tracking Shares is intended to be treated as a separate entity for U.S federal income tax purpose.

5.4 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any GP Tracking Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.5 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles. The Company shall increase its share capital and issue a new class of GP Tracking Shares to a new shareholder to the extent that this new shareholder subscribes for a new class of LP Tracking Shares to be issued by Master SCA.

5.6 The Company shall redeem its own GP Tracking Shares to the extent that the relevant LP Tracking Shares are redeemed by Master SCA from the owner of that specific GP Tracking Shares and LP Tracking Shares.

6. Indivisibility of GP Tracking shares.

6.1 Each GP Tracking Share is indivisible.

7. Transfer of GP Tracking shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the GP Tracking Shares will be freely transferable.

7.2 The transfer of GP Tracking Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to present and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of managers (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 Each Shareholder shall have one vote for its related class of GP Tracking Shares of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the GP Tracking Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of GP Tracking Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the GP Tracking Shares.

13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the GP Tracking Shares.

13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of the same year.

15. Distributions on GP Tracking shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholders

16. Dissolution and liquidation.

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and article 14. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders. For the avoidance of doubt, the Shareholders should only be entitled to liquidation proceeds from the class of GP Tracking Shares it holds in the Company.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription and payment

The three million nine hundred eighty-one thousand and five hundred (3,981,500) GP Tracking Shares, each having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01), have been subscribed as follows:

1. One hundred twenty-five thousand (125,000) GP Tracking Shares A have been subscribed by "Advent Dahlia Luxembourg Holding S.à r.l.", prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand two hundred and fifty euros (EUR 1,250.00), entirely allocated to the Company's share capital;
2. One hundred twenty-five thousand (125,000) GP Tracking Shares B have been subscribed by "Advent Miro (Luxembourg) Top Holding S.à r.l.", prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand two hundred and fifty euros (EUR 1,250.00), entirely allocated to the Company's share capital;
3. One hundred twenty-five thousand (125,000) GP Tracking Shares C have been subscribed by "Advent Monext (Luxembourg) Holding S.à r.l.", prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand two hundred and fifty euros (EUR 1,250.00), entirely allocated to the Company's share capital;
4. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares D have been subscribed by "Advent Clinic (Luxembourg) Holding S.à r.l.", prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company's share capital;

5. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares E have been subscribed by “Advent Water (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

6. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares F have been subscribed by “Advent EuroHealth (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

7. One hundred twenty-five thousand (125,000) GP Tracking Shares G have been subscribed by “Advent Libri (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand two hundred and fifty euros (EUR 1,250.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

8. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares H have been subscribed by “Advent Diamond (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

9. One thousand and five hundred (1,500) GP Tracking Shares I have been subscribed by “Advent Phoenix (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of fifteen euros (EUR 15.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

10. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares J have been subscribed by “Advent Ship (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

11. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares K have been subscribed by “Advent Calgary (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

12. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares L have been subscribed by “Advent Key (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

13. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares M have been subscribed by “Advent Tower (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

14. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares N have been subscribed by “Advent Therapy (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

15. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares P have been subscribed by “Advent Hera (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

16. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares Q have been subscribed by “Advent Power (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

17. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares R have been subscribed by “Advent PPF (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

18. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares S have been subscribed by “Global Pharm Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

19. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares T have been subscribed by “Advent Regulus (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

20. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares U have been subscribed by “Advent Talc (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

21. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares V have been subscribed by “Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

22. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares W have been subscribed by “Advent Haddock (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

23. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares X have been subscribed by “Advent Heart (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

24. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares Y have been subscribed by “Advent OT (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

25. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares 1 have been subscribed by “AI Keyemde (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

26. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares 2 have been subscribed by “AI Chem (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

27. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares 3 have been subscribed by “AI Eskimo (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

28. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares 4A have been subscribed by “AI Green (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

29. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares 4B have been subscribed by “AI Green (Luxembourg) Holding II S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

30. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares 5 have been subscribed by “AI Garden (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

31. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares 6A have been subscribed by “AI Commitment LatAm (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

32. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares 6B have been subscribed by “AI Commitment LatAm (Luxembourg) II Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital;

33. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares 7 have been subscribed by “AI Candelaria (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital; and

34. One hundred and twenty thousand (120,000) GP Tracking Shares 8 have been subscribed by “AI Avocado (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a global amount of one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.00), entirely allocated to the Company’s share capital.

All the GP Tracking Shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirty-nine thousand eight hundred and fifteen Euros (EUR 39,815.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2014.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2-4, Rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Michael J. RISTAINO, born on October 8, 1961 in Massachusetts, United States of America; residing at 75, State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States of America;

- Mrs. Myriam DELTENRE, born on February 16, 1963 in Arlon, Belgium, residing at 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgium;

- Mrs. Linda HARROCH, born on May 10, 1973 in Casablanca, Morocco, residing at 2, rue de Peternelchen, L-2370 Howald, Luxembourg;

- Mr. Fergal O’HANNRACHAIN, born on 27 November 1964 in Dublin, Ireland, residing at 7 rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Justin NUCCIO, born on March 2, 1971 in Illinois, United States of America, residing at 8a Hersham Road, KT12 1JZ Surrey, United Kingdom; and

- Mrs. Hélène DA SILVA, born on August 19, 1982 in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, residing professionally at 2-4, Rue Beck, L-1222 Luxembourg.

3. KPMG Luxembourg S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149.133, is appointed as independent auditor (commissaire aux comptes) of the Company for a period of one year which shall be renewed each year during the shareholders' meeting having to approve the Company's annual accounts.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU

«Advent Dahlia Luxembourg Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.620,

«Advent Miro (Luxembourg) Top Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.534,

«Advent Monext (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.559,

«Advent Clinic (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 76 Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.827,

«Advent Water (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.135,

«Advent EuroHealth (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.038,

«Advent Libri (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.266,

«Advent Diamond (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.517,

«Advent Phoenix (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.885,

«Advent Ship (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.655,

«Advent Calgary (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.902,

«Advent Key (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.001,

«AI Commitment LatAm (Luxembourg) II Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.756,

«AI Candelaria (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183.711, et

«AI Avocado (Luxembourg) Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 183.711.

Toutes ces parties sont ici représentées par Maître Linda HARROCH, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 27 mars 2014.

Les procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

1. Forme et nom. Ce document constitue les statuts (les «Statuts») de «AI Global Investments GPS.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) L'associé Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts -notamment l'article 13.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'agir en tant qu'associé commandité ou commanditaire avec une responsabilité illimitée ou limitée pour toutes les dettes et obligations ou adhésions ou d'autres structures similaires et spécialement d'agir en tant qu'associé commandité d'AI Global Investments & CY S.C.A. («Master SCA»).

3.2 La Société peut détenir des participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, acquérir par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.3 La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations (à condition que celle-ci ne soit pas publique) et à l'émission de reconnaissances de dettes.

3.4 D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe ainsi qu'à toute autre entité qui investit ou qui investira dans des sociétés affiliées ou des sociétés du groupe et à toute autre entité à laquelle elle s'intéresse, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.5 La Société peut agir en tant qu'administrateur d'autres sociétés et administrer de telles sociétés, qui ne devront pas nécessairement être des filiales de la Société.

3.6 La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à la somme de trente-neuf mille huit cents quinze Euros (EUR 39.815,00) représenté par trois millions neuf cent quatre-vingt-un mille cinq cents (3,981,500) GP tracking parts sociales (les «GP Tracking Parts Sociales») d'une valeur d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, subdivisées en:

1. cent vingt-cinq mille (125.000) GP tracking parts sociales A (les «GP Tracking Parts Sociales A»),
2. cent vingt-cinq mille (125.000) GP tracking parts sociales B (les «GP Tracking Parts Sociales B»),
3. cent vingt-cinq mille (125.000) GP tracking parts sociales C (les «GP Tracking Parts Sociales C»),
4. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales D (les «GP Tracking Parts Sociales D»),
5. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales E (les «GP Tracking Parts Sociales E»),
6. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales F (les «GP Tracking Parts Sociales F»),
7. cent vingt-cinq mille (125.000) GP tracking parts sociales G (les «GP Tracking Parts Sociales G»),
8. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales H (les «GP Tracking Parts Sociales H»),
9. mille cinq-cent (1.500) GP tracking parts sociales I (les «GP Tracking Parts Sociales I»),
10. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales J (les «GP Tracking Parts Sociales J»),
11. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales K (les «GP Tracking Parts Sociales K»),
12. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales L (les «GP Tracking Parts Sociales L»),
13. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales M (les «GP Tracking Parts Sociales M»),
14. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales N (les «GP Tracking Parts Sociales N»),
15. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales P (les «GP Tracking Parts Sociales P»),
16. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales Q (les «GP Tracking Parts Sociales Q»),
17. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales R (les «GP Tracking Parts Sociales R»),
18. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales S (les «GP Tracking Parts Sociales S»),
19. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales T (les «GP Tracking Parts Sociales T»),
20. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales U (les «GP Tracking Parts Sociales U»),
21. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales V (les «GP Tracking Parts Sociales V»),
22. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales W (les «GP Tracking Parts Sociales W»),
23. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales X (les «GP Tracking Parts Sociales X»),
24. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales Y (les «GP Tracking Parts Sociales Y»),
25. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales 1 (les «GP Tracking Parts Sociales 1»),
26. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales 2 (les «GP Tracking Parts Sociales 2»),
27. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales 3 (les «GP Tracking Parts Sociales 3»),
28. deux cents quarante mille (240.000) GP tracking parts sociales 4, divisées en (i) cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales 4A et (i) cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales 4B (ensemble les «GP Tracking Parts Sociales 4»),
29. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales 5 (les «GP Tracking Parts Sociales 5»),
30. deux cents quarante mille (240.000) GP tracking parts sociales 6, divisées en (i) cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales 6A et (i) cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales 6B (ensemble les «GP Tracking Parts Sociales 6»),
31. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales 7 (les «GP Tracking Parts Sociales 7»), et
32. cent vingt mille (120.000) GP tracking parts sociales 8 (les «GP Tracking Parts Sociales 8»).

5.2 Chaque classe de GP Tracking Parts Sociales seront associées à une classe de GP parts sociales de commandité émises ou devant être émises par Master SCA à la Société (les «GP Parts Sociales de Commandité») tel que prévu dans l'accord d'investissement susceptible d'être conclu entre chacun des associés existants ou futurs, les associés commandités de Master SCA et la Société (l'«Accord d'Investissement»). Il est également relevé que Master SCA émettra à tout moment des LP tracking parts sociales à souscrire par les Associés de la Société (les «LP Tracking Parts Sociales»).

5.3 Chacune des classes de GP Tracking Parts Sociales sera traitée comme étant une entité séparée pour les besoins de l'impôt fédéral américain sur le revenu.

5.4 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute GP Tracking Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.5 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts. La Société augmentera son capital social et émettra de nouvelles classes de GP Tracking Parts Sociales à un nouvel associé, dans la mesure où ce nouvel associé souscrira à une nouvelle classe de LP Tracking Parts Sociales émises par Master SCA.

5.6 La Société pourra racheter ses propres GP Tracking Parts Sociales dans la mesure où les LP Tracking Parts Sociales concernées seront rachetées par Master SCA au titulaire de ces GP Tracking Parts Sociales et LP Tracking Parts Sociales.

6. Indivisibilité des GP Tracking parts sociales.

6.1 Chaque GP Tracking Part Sociale est indivisible.

7. Transfert des GP Tracking parts sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les GP Tracking Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Le transfert des GP Tracking Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique».

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

10. Représentation de la société. Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;

10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'article 11.

11. Agent des gérants. Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

13. Résolutions des associés.

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour la classe de GP Tracking Parts Sociales qu'il détient.

13.2 Comme prévu aux articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié des GP Tracking Parts Sociales les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de GP Tracking Parts Sociales représentées.

13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

13.4 Tel qu'il est prévu à l'article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des GP Tracking Parts Sociales.

13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des GP Tracking Parts Sociales.

13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote par écrit.

14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15. Distribution des GP Tracking parts sociales.

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associés.

16. Dissolution et liquidation.

16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 14. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés. Afin d'écartier tout doute, les Associés n'auront droit qu'au produit de la liquidation concernant la classe de GP Tracking Parts Sociales qu'ils détiennent dans la Société.

17. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

- (c) un genre inclut tous les genres;
- (d) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;
- (e) une "personne" inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);
- (f) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

17.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

17.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et libération

L'ensemble des trois millions neuf cents quatre-vingt-un mille cinq cent (3.981.500) GP Tracking Parts Sociales, chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), ont été souscrites comme suit:

1. Cent vingt-cinq mille (125.000) GP Tracking Parts Sociales A ont été souscrites par «Advent Dahlia Luxembourg Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents cinquante euros (EUR 1.250,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

2. Cent vingt-cinq mille (125.000) GP Tracking Parts Sociales B ont été souscrites par «Advent Miro (Luxembourg) Top Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents cinquante euros (EUR 1.250,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

3. Cent vingt-cinq mille (125.000) GP Tracking Parts Sociales C ont été souscrites par «Advent Monext (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents cinquante euros (EUR 1.250,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

4. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales D ont été souscrites par «Advent Clinic (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

5. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales E ont été souscrites par «Advent Water (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

6. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales F ont été souscrites par «Advent EuroHealth (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

7. Cent vingt-cinq mille (125.000) GP Tracking Parts Sociales G ont été souscrites par «Advent Libri (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents cinquante euros (EUR 1.250,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

8. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales H ont été souscrites par «Advent Diamond (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

9. Mille cinq cents (1.500) GP Tracking Parts Sociales I ont été souscrites par «Advent Phoenix (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de quinze euros (EUR 15,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

10. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales J ont été souscrites par «Advent Ship (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

11. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales K ont été souscrites par «Advent Calgary (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

12. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales L ont été souscrites par «Advent Key (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

13. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales M ont été souscrites par «Advent Tower (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

14. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales N ont été souscrites par «Advent Therapy (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

15. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales P ont été souscrites par «Advent Hera (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

16. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales Q ont été souscrites par «Advent Power (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

17. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales R ont été souscrites par «Advent PPF (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

18. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales S ont été souscrites par «Global Pharm Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

19. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales T ont été souscrites par «Advent Regulus (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

20. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales U ont été souscrites par «Advent Talc (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

21. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales V ont été souscrites par «Advent Cartagena (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

22. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales W ont été souscrites par «Advent Haddock (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

23. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales X ont été souscrites par «Advent Heart (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

24. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales Y ont été souscrites par «Advent OT (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

25. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales 1 ont été souscrites par «AI Keyemde (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

26. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales 2 ont été souscrites par «AI Chem (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

27. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales 3 ont été souscrites par «AI Eskimo (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

28. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales 4A ont été souscrites par «AI Green (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

29. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales 4B ont été souscrites par «AI Green (Luxembourg) Holding II S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

30. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales 5 ont été souscrites par «AI Garden (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

31. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales 6A ont été souscrites par «AI Commitment LatAm (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

32. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales 6B ont été souscrites par «AI Commitment LatAm (Luxembourg) II Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société;

33. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales 7 ont été souscrites par «AI Candelaria (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société; et

34. Cent vingt mille (120.000) GP Tracking Parts Sociales 8 ont été souscrites par «AI Avocado (Luxembourg) Holding S.à r.l.», précitée, et payées en numéraire pour un montant global de mille deux cents euros (EUR 1.200,00), entièrement alloué au capital social de la Société.

Toutes les GP Tracking Parts Sociales ainsi souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de trente-neuf mille huit cents quinze Euros (EUR 39.815,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2014.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille cinq cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2-4 Rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael J. RISTAINO, né le 8 octobre 1961 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique;

- Madame Myriam DELTENRE, née le 16 février 1963 à Arlon, Belgique, demeurant au 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgique;

- Madame Linda HARROCH, née le 10 mai 1973 à Casablanca, Maroc, résidant au 2, rue Peternelchen, L-2370 Howald-Luxembourg;

- Monsieur Fergal O'HANNRACHAIN, né le 27 novembre 1964 à Dublin, Irlande, demeurant au 7, rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Justin NUCCIO, né le 2 mars 1971 dans l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 8a Hersham Road, KT12 1JZ Surrey, Royaume-Uni; et

- Madame Hélène DA SILVA, née le 19 août 1982 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant professionnellement au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. KPMG Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.133, est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes pour un mandat d'un an renouvelable chaque année lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes annuels.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1^{er} avril 2014. Relation: EAC/2014/4612. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2014054348/918.

(140062723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Weber & Wagner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 67.121.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

Référence de publication: 2014055737/10.

(140063301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

Tourbillon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 66.985.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014055698/10.

(140063342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2014.

Building and Office Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 34.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014055872/10.

(140064167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Décors-Cuisines Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4820 Rodange, 38, rue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 51.661.

Les associés de la société Décors-Cuisines S.à.r.l. réunis en assemblée générale extraordinaire à Luxembourg, le 16 avril 2014, ont décidé, à l'unanimité, de transférer le siège de la société de 15, avenue Dr. Gaasch à l'adresse suivante:

38, rue Guillaume, L-4820 Rodange

Ce transfert de siège prend effet ce jour.

Pour extrait conforme,

Rodange, le 16/04/2014.

Référence de publication: 2014055921/13.

(140064476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

De Longhi Industrial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 137.147.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 13 janvier 2014

La démission de Monsieur Robert REGGIORI de ses fonctions de commissaire aux comptes est acceptée.

Monsieur Lou HUBY, né le 01.07.1937 à ECHTERNACH (Luxembourg), adresse privée au 25, rue Grégoire Schouppe, L-6479 ECHTERNACH, est nommé nouveau commissaire aux comptes.

Le nouveau mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Pour extrait sincère et conforme

DE LONGHI INDUSTRIAL S.A.

Référence de publication: 2014055920/15.

(140064183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Clear Sky, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 74.738.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 17 avril 2014

- Il est pris acte de la démission de Monsieur Pierre-Siffrein GUILLET de son mandat d'administrateur avec effet à ce jour.

- Monsieur Pedro HERNANDO, employé privé, né le 20 octobre 1962 à Uccle en Belgique, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Pierre-Siffrein GUILLET, démissionnaire, avec effet à ce jour, et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Statutaire de la société.

Luxembourg, le 17 avril 2014.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2014055895/16.

(140064628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Cross Media Publishing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2738 Luxembourg, 50, rue Paul Wilwertz.
R.C.S. Luxembourg B 149.815.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014055906/9.

(140064520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Canovas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 70.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014055889/10.

(140064207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Lux Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 124.338.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 12 mars 2014

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 12 mars 2014 que:

- la clôture de la liquidation est prononcée et que la Société a définitivement cessé en date du 12 mars 2014;
- que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'adresse suivante: SGG S.A., 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

LUX HOLDINGS S.À R.L.

Un mandataire

Référence de publication: 2014056059/17.

(140064652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Fleet Street Investments, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 112.842.

EXTRAIT

La Société prend acte du changement de siège social de l'associé de la Société, Fleet Street International Universities C.V, à savoir:

Fleet Street International Universities C.V.

Claude Debussylaan 18,

1082 MD Amsterdam

Pays-Bas

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014055962/18.

(140064580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Brommeli Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8611 Platen, 147, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 186.172.

—
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le premier avril.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Roy POUTSY, employé privé, né à Luxembourg, le 19 septembre 1976, demeurant à L-8822 Kuborn, 1, rue Woesselchen.

2.- Luisa DUARTE MENDES, indépendante, née à Vila Nova de Tazem (Portugal), le 15 août 1971, demeurant à L-8822 Kuborn, 1, rue Woesselchen.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de BROMMELI SARL.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Préizerdaul.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une crèche ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500.-) euros, représenté par cent (100) parts de cent-vingt-cinq (125.-) euros chacune.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2014.

Souscription et libération

Les parts ont été souscrites comme suit:

1.- Roy POUTSY, employé privé, né à Luxembourg, le 19 septembre 1976, demeurant à L-8822 Kuborn, 1, rue Woesselchen, cinquante parts	50
2.- Luisa DUARTE MENDES, indépendante, née à Vila Nova de Tazem (Portugal), le 15 août 1971, demeurant à L-8822 Kuborn, 1, rue Woesselchen, cinquante parts	50
Total: Cent parts	100

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850.-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire.

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-8611 Platen, 147, rue Principale.
- Le nombre des gérants est fixé à trois (3).
- Sont nommés gérants, pour une durée illimitée:

1.- Roy POUTSY, employé privé, né à Luxembourg, le 19 septembre 1976, demeurant à L-8822 Kuborn, 1, rue Woesselchen, gérant administratif.

2. - Luisa DUARTE MENDES, indépendante, née à Vila Nova de Tazem (Portugal), le 15 août 1971, demeurant à L-8822 Kuborn, 1, rue Woesselchen, gérante administrative.

3.- Barbara VENANCIO FERREIRA, institutrice préscolaire, née à Ettelbruck, le 12 mai 1989, demeurant à L-9990 Weiswampach, 12A, rue Hannelaanst, gérante technique.

La société est engagée par la signature conjointe des deux gérants administratifs et de la gérante technique.

Déclaration

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après information par le notaire aux comparants que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub "objet social" respectivement après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, de tout ce qui précède, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Poutsy, Duarte Mendes et Molitor.

Enregistré à LUXEMBOURG A.C., le 7 avril 2014. Relation LAC/2014/16468. Reçu soixante quinze euros 75.-.

Le Receveur ff. (signé): Frising.

Référence de publication: 2014054423/74.

(140062691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 130.197,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.563.

In the year two thousand and fourteen, on the seventh day of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.563 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1278 dated July 2, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, dated June 5, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3249 dated December 20, 2013.

There appeared:

Highland Capital Partners VII-C Limited Partnership, a limited partnership organised under the laws of the State of Delaware, having its registered office at One Broadway, 16th Floor, Cambridge, Massachusetts 02142, USA, registered with the Registrar of Companies of the State of Delaware under number 050884130-4052607 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, the nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, the two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, the eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, the sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) class A3 shares, the one (1) class A4 share, the one (1) class A5 share, the fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, the nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) class B1 shares, the

five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, the nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares, the five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, the four thousand four hundred and four (4,404) class E1 shares, the eight thousand and seventeen (8,017) class G shares, the six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) class H shares, the six hundred and seven (607) class H1 shares, the two thousand four hundred and twenty-five (2,425) class H2 shares and the one thousand seven hundred and thirteen (1,713) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Creation of a new class of shares, being the class I1 “tracker” shares (the Class I1 Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 5. and 6. of this agenda;

3. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of five hundred and seventy-three euro (EUR 573) in order to bring the said share capital from its current amount of one hundred twenty-nine thousand six and hundred twenty-four euro (EUR 129,624), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) class A3 shares, one (1) class A4 share, one (1) class A5 share, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) class B1 shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares, five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, four thousand four hundred and four (4,404) class E1 shares, eight thousand and seventeen (8,017) class G shares, six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) class H shares, six hundred and seven (607) class H1 shares, two thousand four hundred and twenty-five (2,425) class H2 shares and one thousand seven hundred and thirteen (1,713) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of one hundred thirty thousand one hundred and ninety-seven euro (EUR 130,197), by way of the issue of five hundred and seventy-three (573) new Class I1 Shares;

4. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 3. above;

5. Amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the creation and issuance of new Class I1 Shares, as proposed above;

6. Amendment to article 16.2. of the Articles;

7. Amendment to the shareholder’s register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder’s register of the Company; and

8. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create a new class of shares, being the class I1 “tracker” shares (the Class I1 Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they will be amended pursuant to the below resolutions.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of five hundred and seventy-three euro (EUR 573) in order to bring the said share capital from its current amount of one hundred twenty-nine thousand six and hundred twenty-four euro (EUR 129,624), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) class A3 shares, one (1) class A4 share, one (1) class A5 share, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) class B1 shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares, five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, four thousand four hundred and four (4,404) class E1 shares, eight thousand and seventeen (8,017) class G shares, six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) class H shares, six hundred and seven (607) class H1 shares, two thousand four hundred and twenty-five (2,425) class H2 shares and one

thousand seven hundred and thirteen (1,713) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of one hundred thirty thousand one hundred and ninety-seven euro (EUR 130,197), by way of the issue of five hundred and seventy-three (573) new Class I1 Shares.

Fourth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and payment

Highland Capital Partners VII-C Limited Partnership, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to the five hundred and seventy-three (573) newly issued Class I1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of five hundred seventy-three euro and eighty cents (EUR 573.80), of which (i) five hundred seventy-three euro (EUR 573) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. eighty cents (EUR 0.80) to the share premium account of the Company connected to the Class I1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of five hundred seventy-three euro and eighty cents (EUR 573.80) that it held against the Company (the Receivable).

Further, it was evidenced by a certificate dated March 6, 2014, issued jointly by the Sole Shareholder and the Company, that at the date of such certificate:

- «1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivable;
2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable, which is freely transferable; and
3. the value of the Receivable is five hundred seventy-three euro and eighty cents (EUR 573.80).»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland Capital Partners VII-C Limited Partnership	12,500 Ordinary Shares
	19,554 Class A Shares
	2,696 Class A1 Shares
	8,545 Class A2 Shares
	16,272 Class A3 Shares
	1 Class A4 Share
	1 Class A5 Share
	15,593 Class B Shares
	9,763 Class B1 Shares
	5,725 Class C Shares
	9,095 Class D Shares
	5,876 Class E Shares
	4,404 Class E1 Shares
	8,017 Class G Shares
	6,837 Class H Shares
	607 Class H1 Shares
	2,425 Class H2 Shares
	1,713 Class I Shares
	7 573 Class I1 Shares
Total:	<u>130,197 Shares</u>

Fifth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **5.1.** The Company’s corporate capital is set at one hundred thirty thousand one hundred and ninety-seven euro (EUR 130,197) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) class A3 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A3 Shares, and individually,

a Class A3 Share), one (1) class A4 share in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) (the Class A4 Share), one (1) class A5 share in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) (the Class A5 Share), fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) class B1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B1 Shares, and individually, a Class B1 Share), five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), four thousand four hundred and four (4,404) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share), eight thousand and seventeen (8,017) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share), six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) class H shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H Shares, and individually, a Class H Share), six hundred and seven (607) class H1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H1 Shares, and individually, a Class H1 Share), two thousand four hundred and twenty-five (2,425) class H2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H2 Shares, and individually, a Class H2 Share), one thousand seven hundred and thirteen (1,713) class I shares (the Class I Shares and individually, a Class I Share) and five hundred and seventy-three (573) class I1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I1 Shares, and individually, a Class I1 Share, and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class H1 Shares, the Class H2 Shares, and the Class I Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class H1 Shares, the Class H2 Shares, the Class I Shares and the Class I1 Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A shares of its fully owned subsidiary, Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.564 (the Subsidiary).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A1 shares of the Subsidiary.

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A2 shares of the Subsidiary.

The Class A3 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A3 shares of the Subsidiary.

The Class A4 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A4 share of the Subsidiary.

The Class A5 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A5 share of the Subsidiary.

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class B shares of the Subsidiary.

The Class B1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class B1 shares of the Subsidiary.

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class C shares of the Subsidiary.

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class D shares of the Subsidiary.

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class E shares of the Subsidiary.

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class E1 shares of the Subsidiary.

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class G shares of the Subsidiary.

The Class H Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class H shares of the Subsidiary.

The Class H1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class H1 shares of the Subsidiary.

The Class H2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class H2 shares of the Subsidiary.

The Class I Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class I shares of the Subsidiary.

The Class I1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class I1 shares of the Subsidiary.”

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A shares of the Subsidiary (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A1 shares of the Subsidiary (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A2 shares of the Subsidiary (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class H shares of the Subsidiary (the Class H Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class H1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class H1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class H1 shares of the Subsidiary (the Class H1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class H2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class H2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class H2 shares of the Subsidiary (the Class H2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class I Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class I Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class I shares of the Subsidiary (the Class I Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class I Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class I1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class I1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class I1 shares of the Subsidiary (the Class I1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class I1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them."

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,500.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le septième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro

B 146.563 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 5 juin 2013 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3249 du 20 décembre 2013.

A comparu:

Highland Capital Partners VII-C Limited Partnership, une société en commandite (limited partnership) organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au One Broadway, 16th Floor, Cambridge, Massachusetts 02142, USA, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 050884130-4052607 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A, les deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, les huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, les seize mille deux cent soixante-douze (16.272) parts sociales de classe A3, la (1) part sociale de classe A4, la (1) part sociale de classe A5, les quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, les neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) parts sociales de classe B1, les cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, les neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D, les cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, les quatre mille quatre cent quatre (4.404) parts sociales de classe E1, les huit mille dix-sept (8.017) parts sociales de classe G, les six mille huit cent trente-sept (6.837) parts sociales de classe H, les six cent sept (607) nouvelles parts sociales de Classe H1 et les deux mille quatre cent vingt-cinq (2.425) nouvelles parts sociales de Classe H2 et les mille sept cent treize (1.713) parts sociales de classe I, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Création d'une nouvelle classe de parts sociales, soit les parts sociales de classe I1 (les Parts Sociales de Classe I1), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts qui font l'objet d'une modification concernant les points 5. et 6. du présent ordre du jour;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq cent soixante-treize euros (EUR 573) afin de porter le capital social de son montant actuel de cent vingt-neuf mille six cent vingt-quatre euros (EUR 129.624) représenté par (12.500) parts sociales ordinaires, dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A parts sociales de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, seize mille deux cent soixante-douze (16.272) parts sociales de classe A3, une (1) part sociale de classe A4, une (1) part sociale de classe A5, quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) parts sociales de classe B1, cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D, cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, quatre mille quatre cent quatre (4.404) parts sociales de classe E1, huit mille dix-sept (8.017) parts sociales de classe G, six mille huit cent trente-sept (6.837) parts sociales de classe H, six cent sept (607) parts sociales de classe H1, deux mille quatre cent vingt-cinq (2.425) parts sociales de classe H2 et mille sept cent treize (1.713) parts sociales de classe I, à cent trente mille cent quatre-vingt dix-sept euro (EUR 130.197) par l'émission de cinq cent soixante-treize (573) parts sociales de classe I1;

4. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 4. ci-dessus;

5. Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter la création et l'émission des nouvelles Parts Sociales de Classe I1, telles que mentionnées ci-dessus;

6. Modification de l'article 16.2. des Statuts;

7. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

8. Divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer une nouvelle classe de parts sociales, soit les parts sociales de classe I1 (les Parts Sociales de Classe I1), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu des résolutions suivantes.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de cinq cent soixante-treize euros (EUR 573) afin de porter le capital social de son montant actuel de cent vingt-neuf mille six cent vingt-quatre euros (EUR 129.624) représenté par (12.500) parts sociales ordinaires, dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A parts sociales de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, seize mille deux cent soixante-douze (16.272) parts sociales de classe A3, une (1) part sociale de classe A4, une (1) part sociale de classe A5, quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) parts sociales de classe B1, cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D, cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, quatre mille quatre cent quatre (4.404) parts sociales de classe E1, huit mille dix-sept (8.017) parts sociales de classe G, six mille huit cent trente-sept (6.837) parts sociales de classe H, six cent sept (607) parts sociales de classe H1, deux mille quatre cent vingt-cinq (2.425) parts sociales de classe H2 et mille sept cent treize (1.713) parts sociales de classe I, à cent trente mille cent quatre-vingt dix-sept euro (EUR 130.197) par l'émission de cinq cent soixante-treize (573) parts sociales de classe I1.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

Souscription et Libération

Highland Capital Partners VII-C Limited Partnership, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux cinq cent soixante-treize (573) Parts Sociales de Classe I1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de cinq cent soixante-treize euros et quatre-vingt cents (EUR 573,80), dont (i) cinq cent soixante-treize euros (EUR 573) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt cents (EUR 0,80) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe I1, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de cinq cent soixante-treize euros et quatre-vingt cents (EUR 573,80), qu'elle détient envers la Société (la Créance).

De plus, il résulte d'un certificat en date du 6 mars 2014, émis conjointement par Highland Capital Partners VII-C Limited Partnership et la Société que, en date de ce certificat:

- «1. l'Associé Unique est le propriétaire de la Créance;
2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir la Créance et a le pouvoir de disposer de la Créance, qui est librement cessible; et
3. la valeur de la Créance est de cinq cent soixante-treize euros et quatre-vingt cents (EUR 573,80).»

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée décide de noter que suite à l'augmentation du capital social, l'actionariat dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
Highland Capital Partners VII-C Limited Partnership	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	19.554 Parts Sociales de Classe A
	2.696 Parts Sociales de Classe A1
	8.545 Parts Sociales de Classe A2
	16.272 Parts Sociales de Classe A3
	1 Part Sociale de Classe A4
	1 Part Sociale de Classe A5
	15.593 Parts Sociales de Classe B
	9.763 Parts Sociales de Classe B1
	5.725 Parts Sociales de Classe C
	9.095 Parts Sociales de Classe D
	5.876 Parts Sociales de Classe E
	4.404 Parts Sociales de Classe E1
	8.017 Parts Sociales de Classe G
	6.837 Parts Sociales de Classe H
	607 Parts Sociales de Classe H1
	2.425 Parts Sociales de Classe H2
	1.713 Parts Sociales de Classe I
	573 Parts Sociales de Classe I1
Total:	130.197 Parts Sociales

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à cent trente mille cent quatre-vingt dix-sept euros (EUR 130.197), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), seize mille deux cent soixante-douze (16.272) parts sociales de classe A3 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A3, et individuellement, une Part Sociale de Classe A3), une (1) part sociale de classe A4 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A4), une (1) part sociale de classe A5 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A5), quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) parts sociales de classe B1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, et individuellement, une Part Sociale de Classe B1), cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), quatre mille quatre cent quatre (4.404) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1), huit mille dix-sept (8.017) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G), six mille huit cent trente-sept (6.837) parts sociales de classe H sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H, et individuellement, une Part Sociale de Classe H), six cent sept (607) parts sociales de classe H1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H1, et individuellement, une Part Sociale de Classe H1), deux mille quatre cent vingt-cinq (2.425) parts sociales de classe H2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H2, et individuellement, une Part Sociale de Classe H2), mille sept cent treize (1.713) parts sociales de classe I sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I, et individuellement, une Part Sociale de Classe I) et cinq cent soixante-treize (573) parts sociales de classe I1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I1, et individuellement, une Part Sociale de Classe I1, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe

A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe H1, les Parts Sociales de Classe H2 et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe H1, les Parts Sociales de Classe H2, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe I1 forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A de sa filiale détenue entièrement, Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 146.564 (la Filiale).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A2 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe A3 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A3 de la Filiale.

La Part Sociale de Classe A4 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans la part sociale de classe A4 de la Filiale.

La Part Sociale de Classe A5 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans la part sociale de classe A5 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe B de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe B1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe B1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe C de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe D de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe E de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe E1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe G de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe H tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe H de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe H1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe H1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe H2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe H2 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe I tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe I de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe I1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe I1 de la Filiale“

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A2 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A3 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A3 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A3 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A3), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A3, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- le détenteur de la Part Sociale de Classe A4 au moment de cette distribution, aura droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans la part sociale de classe A4 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A4), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A4, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- le détenteur de la Part Sociale de Classe A5 au moment de cette distribution, aura droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans la part sociale de classe A5 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A5), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A5, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe I pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe I de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe I), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe I1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe I1 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe I1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ EUR 2.500,-.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: T. SONMEZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 mars 2014. Relation: LAC/2014/11161. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014054602/754.

(140062430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2014.

HGSC 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 116.819.

EXTRAIT

Deux des administrateurs de la société ont changé d'adresse professionnelle comme suit:

- M. Simon Henin a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg; et
- M. Christophe Ponticello a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014056001/14.

(140064732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Mezzanine Investment 2013 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.696,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 177.415.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 31 mars 2014, le conseil de gérance de Mezzanine Investment 2013 S.à r.l. a transféré le siège social de la société au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2014.

Par ailleurs, les gérants de la société ont changé d'adresse professionnelle comme suit:

- M. Christophe Ponticello a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg; et

- M. Simon Henin a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014056083/17.

(140064455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

GEMS Property Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 165.047.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance du 7 avril 2014

En date du 7 avril 2014, le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

Nous vous prions également de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des gérants de catégorie A Johanna van Oort et Joost Tulkens, et ce avec effet au 28 février 2014:

6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 18 avril 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014055986/18.

(140064550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Gem Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 184.621.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 31 mars 2014, le conseil de gérance de Gem Energy S.à r.l. a transféré le siège social de la société au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2014.

Par ailleurs, les gérants de la société ont changé d'adresse professionnelle comme suit:

- M. Simon Henin a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg; et

- M. Christophe Ponticello a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Enfin, l'associé unique de la société, à savoir VIP Holding S.à r.l., a également transféré son siège social au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014055981/19.

(140064583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Albemarle Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 87.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014055820/10.

(140064236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Alias Investment, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 96.732.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2014.

Référence de publication: 2014055821/10.

(140064241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Albemarle Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 87.778.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 15 avril 2014 que:

- Gestman S.A. a démissionné de son poste de commissaire.

- A été nommée au poste de Commissaire en remplacement du commissaire démissionnaire:

* Gestal Sàrl, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 184722 avec siège social au 23, rue Aldringen - L-1118 Luxembourg.

- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2019.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014055819/16.

(140064235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.

Blackhawk Coop S.A., Société Coopérative organisée comme une Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.411.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 31 mars 2014, le conseil d'administration de Blackhawk Coop S.A. a transféré le siège social de la société au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, avec effet au 31 mars 2014.

Par ailleurs, deux des administrateurs de la société ont changé d'adresse professionnelle comme suit:

- M. Simon Henin a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg; et

- M. Christophe Ponticello a désormais pour adresse professionnelle le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 18 avril 2014.

Référence de publication: 2014055845/16.

(140064459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2014.